



maître d'ouvrage :
Commune d'Escherange
 Secteur d'Escherange
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

PLU approuvé par délibération
 du Conseil municipal du
01/03/2012

Droit de préemption urbain instauré
 par délibération du Conseil municipal
 du 01/03/2012 sur l'ensemble des zones
 Urbaines et A Urbaniser

conduite d'études :
TERRITOIRES DURABLES - CONSEIL
OTE Ingénierie